



## Commission Régionale Football Loisirs

### SAISON 2025/2026

#### PROCÈS-VERBAL N°21

---

#### Réunion du : Mercredi 25 mars 2026

---

Animateur : M. AUVITU

Présents : Mme GOFFAUX, MM. ELLIBINIAN, WODKOWSKI, LE CAVIL, GUILLAUME, DRUART.

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.*

#### Réorganisation du calendrier

La Commission est contrainte de réorganiser la programmation des rencontres en raison d'un manque de créneaux, lié aux fermetures programmées jusqu'au 30 juin (Biancotto et Tour à Parachute le lundi soir, ainsi que Lenglen T3 le samedi matin), ainsi qu'à des fermetures ponctuelles, notamment au stade Émile Anthoine le 21 avril 2026.

Un nouveau calendrier a été mis en place. **Aucun report n'est envisageable.**

#### **SAMEDI MATIN – FOOT LOISIR**

#### **54517552 – SOCRATES CLUB / RED STAR DE CRETEIL du 28/03/2026 (Poule A)**

Suite à la fermeture du terrain Biancotto, la Commission repositionne ce match sur le terrain n°5 du parc interdépartemental de l'Île de Puteaux.

#### **54517546 – ALORA OCDE FC / TROMBLONS DU MIDI du 21/03/2026 (Poule A)**

Suite à la fermeture du terrain Biancotto, la Commission fixe ce match le 18/04/2026 à 9h sur le terrain n°5 du parc interdépartemental de l'Île de Puteaux.

## **CHAMPIONNAT FRANCILIENS – FOOT LOISIR**

### **54727504 – SPORT O SOLIDARITE 1 CAFE AVEYRONNAIS 1 du 20/04/2026**

Suite à un doublon sur le stade Suzanne Lenglen 1, la Commission fixe ce match le jeudi 16/04/2026 à 20h30 sur le terrain n°5 du parc interdépartemental de l'Île de Puteaux.

## **CHALLENGE JEAN VERBEKE – FOOT LOISIR**

### **54517243 – PARIS XV FUTSAL 1 / PARIS UNIT ADDICT PHARMA du 23/03/2026**

Suite à une erreur de programmation, la Commission reporte ce match à une date ultérieure.

### **54516983 – ANCIENS ESCP FOOT 1 / FC DALFORTVILLE 1 du 23/03/2026**

La Commission entérine le résultat et elle rappelle que l'arbitre demeure seul décisionnaire de la durée de la rencontre, malgré un coup d'envoi tardif. Les équipes doivent se présenter 30 minutes avant afin de gérer les formalités administratives et garantir un coup d'envoi à 21h00.

### **541356 – CAP 12 AS**

Suite à 3 forfaits d'affilés (et 5 au total depuis le début de saison), la Commission demande au club de CAP 12 de lui communiquer des informations sur sa capacité à poursuivre le championnat jusqu'à la fin de saison, pour sa réunion du 1<sup>er</sup> avril.

En l'absence de retour, le club sera déclaré forfait général.

### **553181 – PARIS SPORT ET CULTURE**

Suite à 2 forfaits d'affilés, la Commission demande au club de Paris Sport et Culture de lui communiquer des informations sur sa capacité à poursuivre le championnat jusqu'à la fin de saison, pour sa réunion du 1<sup>er</sup> avril.

### **54517237 – PRODUCTEURS PASSOGOL / PERSONNEL GRP METRO du 16/03/2026 (Poule B)**

La Commission maintient sa décision, conformément au Règlement Sportif Général de la Ligue de Paris IDF.